

Communiqué phytosanitaire

n° 33 du 21 septembre 2022

SOMMAIRE

Viticulture

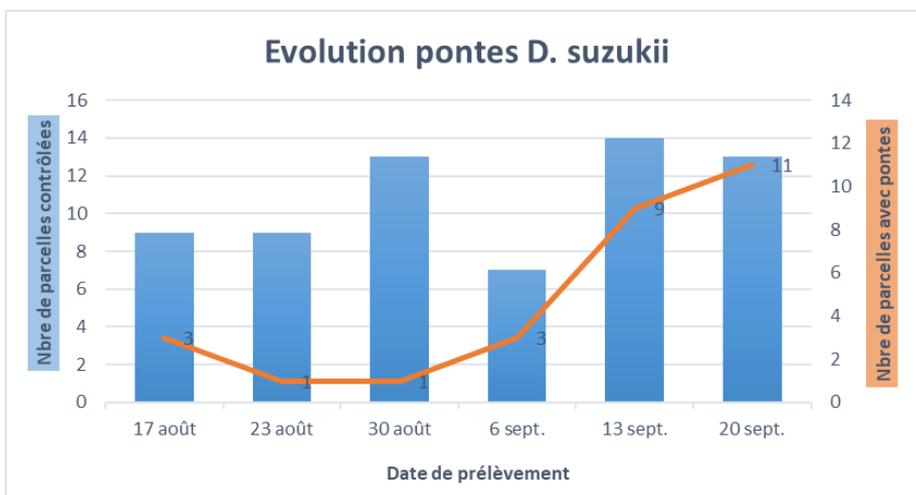
- *Drosophila suzukii*
- Flavescence dorée : nouveaux foyers

VITICULTURE

DROSOPHILA SUZUKII

Cette semaine 13 échantillons de raisins issus de parcelles sensibles ont été contrôlés. Sur 11 d'entre eux, des pontes de *D. suzukii* ont été observées. Le seuil de tolérance de 4 % a été atteint, voire dépassé dans 6 parcelles. Sauf présence de quelques foyers de pourriture acide, l'état sanitaire de ces parcelles reste toutefois globalement sain.

Indépendamment du cépage (humagne rouge, syrah, cornalin), le nombre de pontes a augmenté dans 6 échantillons, a stagné dans 4 échantillons et a diminué dans 3 échantillons comparativement à la semaine passée.



Le détail des résultats est visible sur : <https://www.agrometeo.ch/viticulture/drosophila-pontes> (mis à jour tous les jeudis en fin de journée).

FLAVESCENCE DORÉE : NOUVEAUX FOYERS

La flavescence dorée est une grave maladie de quarantaine, fortement épidémique en présence de l'insecte vecteur; elle peut nécessiter l'arrachage de parcelles entières si les ceps malades ne sont pas détectés et annoncés rapidement.



De nouveaux foyers de flavescence dorée, dont certains conséquents, ont été découverts très récemment dans les communes de **Saillon, Saxon, Martigny et Fully**. Vu l'urgence de la situation, nous nous permettons de communiquer avant d'avoir contacté tous les exploitants concernés.

Les foyers découverts, essentiellement en plaine et premier coteau, se situent, pour la rive droite du Rhône, de Saillon à Branson, pour la rive gauche, de Saxon à Charrat-Vison.

Il est demandé à chaque exploitant de contrôler ses parcelles et de **nous contacter sans délai en cas de ceps symptomatiques ou en cas de doute, au 027 606 76 40 ou par mail à stephane.emery@admin.vs.ch**

Les ceps malades se caractérisent par la présence simultanée des symptômes suivants, généralement limités à une partie du cep (seulement une partie des sarments sont touchés) :

- coloration des feuilles (rougissement sectoriel ou total sur cépages rouges / jaunissement le long des nervures ou par plage, voire légères nécroses, sur cépages blancs) et enroulement du limbe vers le bas
- absence ou dessèchement des inflorescences ou encore flétrissement des baies
- absence d'aoûtement ou aoûtement partiel des rameaux donnant à la plante un port retombant,

Plus d'infos sur www.vs.ch/web/sca/flavescence-doree et www.flavescencedoree.ch



Service cantonal de l'agriculture